



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL DU SIVU DES ORMEAUX

Délibération n° 2023-005

L'an deux mil vingt-trois le dix-huit mars à neuf heures, le comité syndical à vocation unique « SIVU des Ormeaux » dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de PIGNY, siège du syndicat, sous la présidence de Monsieur Christian MANCION.

Inscrits : 9
Présents : 9
Votants : 7

Date de la convocation : 06 mars 2023

Présents : Christian MANCION, Patrick PARFAIT, Jean-Luc LEGER, Éric COLLIN, Mickaël GENESTE, Cyril GRILO, Patrick RICHARD, Bernard ROUSSEAU (suppléant), Joaquim VAZ.

Absents excusés :
Nadine EUDE-COULON

Absents :
Florence PETITJEAN (suppléante)

Secrétaire : Cyril GRILO

Objet :
Compte administratif 2022

Le Président présente au comité syndical le compte administratif 2022 du syndicat puis se retire de la salle pour le vote.

Monsieur LEGER, élu par l'assemblée propose de voter le compte administratif du syndicat.

Le compte administratif du syndicat est voté à l'unanimité par 8 voix.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie, 45 057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Le Secrétaire de séance,

Cyril GRILO

Le Président,

Christian MANCION



Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
Publié sur site <https://pigny.fr> le 22/03/2023